



BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le titulaire du Brevet Professionnel Coiffure est un professionnel hautement qualifié, ayant acquis les compétences nécessaires pour :

- Accueillir, prendre en charge et suivre la clientèle
- Conseiller la clientèle et exercer une activité de valorisation des services et de suivi beauté
- Mettre en œuvre les techniques d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de coloration d'éclaircissement, de mise en forme temporaire ou durable et de coiffage
- Assurer la gestion administrative et financière de l'entreprise ainsi que son développement, l'animation et la gestion du personnel

POURSUITE D'ÉTUDES

- Brevet de Maîtrise (niveau 4)
- Brevet de Technicien Supérieur Coiffure (niveau 5)
- GUC option parfumerie et cosmétiques

ÉVOLUTIONS PROFESSIONNELLES

- Manager une équipe
- Créer sa propre entreprise et pouvoir former des apprentis
- Possibilité de travailler au sein :
 - d'hôtels et clubs de vacances,
 - d'aéroports,
 - d'hôpitaux,
 - de maisons de retraite
 - ...



Certifié par le
Ministère de
l'Éducation nationale

**SUR
2 ANS**
2 JOURS CFA
3 JOURS
ENTREPRISE

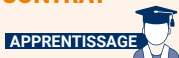
CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un CAP Coiffure.

Prérequis exigés :

Contraintes des horaires et au travail des jours fériés et week-ends.
Contre-indication à la station debout prolongée.

CONTRAT



APPRENTISSAGE

Jeune de
16 à 29 ans

PROFESSIONNALISATION



Sans condition
d'âge

CALENDRIER

Nous consulter pour les prochaines dates de session.

DURÉE

450 heures / an
Minimum 21 mois de contrat

TARIF

1/ en alternance : coût de la formation pris en charge par l'OPCO de la branche professionnelle.
2/ financement personnel : nous contacter.



CONTENU DE FORMATION

- S'informer, communiquer
- Organiser et gérer
- Concevoir et mettre en œuvre :
 - Conseiller et vendre des produits, des matériels et des services
 - Mettre en œuvre des techniques de soins capillaires, des techniques de coloration et d'éclaircissement et des techniques de modification durable de la forme
 - Concevoir une coiffure personnalisée, concevoir et réaliser des mises en forme temporaires et des coiffages, des coiffures événementielles et une taille du système pilo-facial, créer et réaliser des coupes, réaliser des coupes masculines spécifiques, mettre en œuvre des techniques de coloration et d'éclaircissement, des techniques de modification de la forme
- Évaluer la satisfaction de la clientèle et le travail du personnel
- Physique et chimie appliquées
- Biologie appliquée
- Technologies et méthodes
- Cadre organisationnel et réglementaire de l'activité
- Gestion de l'entreprise
- Expression française et ouverture au monde
- Arts appliqués à la profession
- Langue vivante étrangère : anglais (optionnel)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance de théorie et de pratique

- Présentiel
- Distanciel

ÉVALUATION

- Contrôle continu
- Examen blanc
- Contrôle en Cours de Formation
- Mises en situation
- Mémoire / soutenance
- Positionnement
- Examen final ponctuel

HANDICAP

- Site accessible aux personnes en situation de handicap
- Contacter le référent handicap sur mission.handicap@fdme91.fr

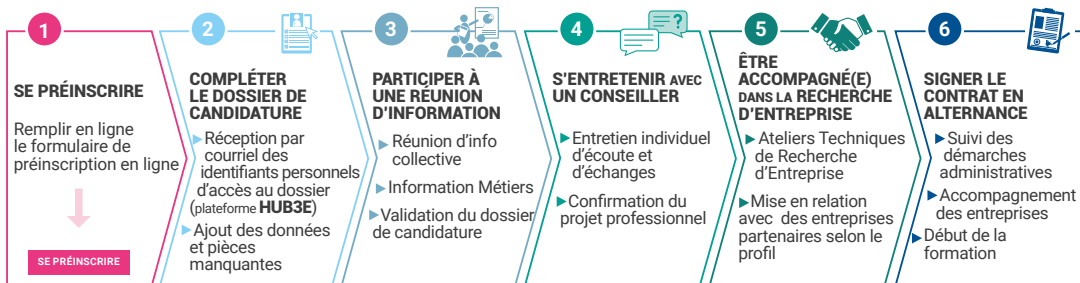
MODALITÉS D'OBTENTION

- Diplôme accessible sous forme globale pour les candidats issus de la voie de l'apprentissage.
- Diplôme accessible sous forme progressive par capitalisation de blocs de compétences pour les candidats individuels ou issus de la formation professionnelle et de la VAE.

Lieu d'exercice de l'activité

Salons de coiffure.

Inscription sur www.facmetiers91.fr



délai d'accès : 3 semaines entre la préinscription et l'admission de la candidature